



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE POINTE-CLAIRE

AVIS PUBLIC

Avis est donné de ce qui suit :

Le Règlement PC-2883 décrétant l'exécution de travaux de planage de la chaussée d'asphalte et de revêtement bitumineux sur le chemin de service nord de l'autoroute 40, entre les avenues Ellingham et Tecumseh, ainsi qu'un emprunt au montant de 520 000 \$ à cette fin, a été approuvé conformément à la Loi :

- par le conseil municipal le 3 avril 2018;
- par les personnes habiles à voter le 30 avril 2018; et
- par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le 14 juin 2018.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et peut être consulté au bureau du service des affaires juridiques et du greffe à l'hôtel de Ville de Pointe-Claire, situé au 451, boulevard Saint-Jean, à l'exception des jours fériés, du lundi au jeudi, de 8 h 00 à midi et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 00 à midi.

Donné à Pointe-Claire, ce 27^{ième} jour de juin 2018.

PROVINCE OF QUEBEC

CITY OF POINTE-CLAIRE

PUBLIC NOTICE

Public notice is hereby given of the following:

By-law PC-2883 decreeing the execution of road milling and paving works on the North Service Road of Highway 40, between Ellingham and Tecumseh Avenues as well as a \$ 520 000 borrowing for this purpose, has been approved according to the Law:

- by the municipal council on April 3rd, 2017 ;
- by the qualified voters on April 30th, 2018, and
- by the "ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire" June 14th, 2018.

This by-law comes into force according to the Law and may be consulted at the Legal Affairs and City Clerk Department at Pointe-Claire City Hall, located at 451 Saint-Jean Boulevard, with the exception of legal holidays, from Monday to Thursday, from 8:00 a.m. until noon and from 1:00 p.m. until 4:30 p.m. and Friday from 8:00 a.m. until noon.

Given at Pointe-Claire, this 27th day of June, 2018.

Danielle Gutierrez, OMA

Assistante greffière / Assistant City Clerk